

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

Date	06 décembre 2022
Time	9h30- 11h00
Lieu	Salle de réunion DGECM-R
Présence	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MI/D) - Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation Migration (SP-CCM) - Direction des Migrations ; - Ministère des Affaires Etrangères/DNE ; - CICR ; - Croix Rouge Danoise ; - Croix Rouge Nigérienne ; - CRS ; - Délégation de l'Union Européenne ; - DRC/MMC ; - Forum- Réfugiés, - GIZ/APM ; - JMED ; - OIM ; - UNOCHA ;

Points inscrits à l'ordre du jour

Ouverture (SP/CCM)

- 1- Présentation sur le partenariat opérationnel de lutte contre le trafic de migrants (DUE) ;
- 2- Présentation des activités de l'ONG Forum réfugiés (Forum réfugiés) ;
- 3- Présentation du rapport de la visite d'échanges effectuée en Gambie (SP/CCM) ;
- 4- Divers ;
- 5- Coordination prochaines étapes.

1. Présentation sur le partenariat opérationnel de lutte contre le trafic de migrants (DUE)

Points de discussion clés

Le partenariat opérationnel Union Européenne-Niger a été annoncé le 15 juillet 2022 à Bruxelles, lancé par le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation M. Hamadou Adamou Souley et la Commissaire Européenne aux Affaires Intérieures, Mme. Ylva Johansson, il constitue une concrétisation du Pacte sur la Migration et l'Asile de 2020 de la Commission Européenne.

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

Il s'agit d'un cadre de référence **non-exhaustif et non-contraignant** (communiqué de presse conjoint) qui traduit une volonté de travailler ensemble pour répondre à la menace posée par la prolifération du phénomène du trafic de migrants et d'assurer un suivi régulier à travers le Cadre de Concertation sur la Migration (CCM). Le partenariat opérationnel s'aligne sur la Politique Nationale de la Migration à travers les axes II (la protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil) et III (la gestion des flux migratoires) et vise également à renforcer le principe des Initiatives Equipe Europe dans le cadre d'une synergie des actions de l'UE.

Points d'action	Personne/Agence Responsable	Date limite
///	///	///

2. Présentation des activités de l'ONG Forum réfugiés (Forum réfugiés)

Points de discussion clés

Cette présentation a porté sur le projet **PROMIG « Appui à l'engagement de la société civile pour la promotion et la protection des droits des migrants au Niger »** mis en œuvre par l'ONG JMED sous financement de Forum Réfugiés. Le projet couvre les régions de Niamey ; Tahoua, Agadez et Zinder sur la période allant de juin 2022 à décembre 2023.

Pour ce qui est des acteurs : **Forum réfugiés** est un opérateur de l'asile en France, qui s'engage par son action internationale dans la défense des droits des personnes vulnérables dans certains pays d'origine ou de transit du public qu'elle accueille. Sa logique d'intervention privilégie le partenariat avec des organisations de la société civile mobilisées en faveur de la promotion, protection et défense des droits de l'Homme.

Quant à **JMED**, créée en 2013, Jeunesse-Enfance-Migration-Développement (JMED) a pour mandat de contribuer à une meilleure gouvernance migratoire, respectueuse des droits des personnes. L'organisation est mobilisée depuis plusieurs années sur différents projets relatif à la migration.

Les objectifs du projet PROMIG sont les suivants :

Objectif global :

- Soutenir l'engagement de la société civile dans la promotion et la défense des droits des migrants, des personnes déplacées internes et des réfugiés/demandeurs d'asile au Niger

Objectifs spécifiques :

- **OS1.** la dynamique de structuration des organisations de la société civile autour de la défense des droits des migrants est consolidée ;
- **OS2.** les capacités d'action des organisations de la société civile en faveur de l'accès aux droits des migrants sont renforcées ;
- **OS3.** les organisations de la société civile se mobilisent autour de la promotion d'une politique migratoire respectueuse des droits de l'Homme.

Le projet PROMIG propose une logique d'intervention articulée autour de trois résultats attendus qui sont :

- Un réseau d'OSC nigériennes se structure autour des problématiques de protection des droits des migrants avec des capacités d'actions accrues.

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

- Les personnes en besoin de protection parmi les migrants vulnérables sont mieux identifiées, informées et sont en mesure d'accéder à leurs droits.
- Les autorités nigériennes mettent en œuvre avec la participation de la société civile des cadres politiques, juridiques et réglementaires davantage protecteurs pour les migrants.

Résultats du rapport de monitoring de juin 2021 à juin 2022 du projet PROMIG :

Méthodologie :

Le rapport de monitoring est le fruit d'une analyse des enquêtes menées par les équipes de JMED et de Forum réfugiés auprès de 355 migrants et migrantes de passage au Niger sur leur route migratoire entre juin 2021 et juin 2022. Il a été finalisé en septembre 2022.

Six enquêteurs ont été mobilisés sur 3 villes principales : Niamey, Agadez, Tahoua. Un quatrième enquêteur a été recruté en juin 2022 pour travailler à Zinder, mais à la date du 30 juin seul 7 enquêtes dans cette ville avaient été menés. Ces villes ont été sélectionnées en raison de leur importance comme étapes sur les routes migratoires pour les migrants provenant d'Afrique de l'Ouest et centrale.

Le profil des migrants :

- La **nationalité la plus présente est celle des Nigériens**, ce qui s'explique à la fois par une migration importante en provenance du Nigéria et par le fait que le pays est frontalier au Niger ;
- Les **Camerounais sont la deuxième nationalité** la plus représentée, les enquêteurs confirment une présence importante de Camerounais migrants qui expriment massivement leur désir de se rendre en Afrique du Nord ou en Europe, le Niger étant une terre de passage pour eux sur leur route migratoire ;
- On retrouve beaucoup de **Nigériens à Agadez**, ce qui en fait la troisième nationalité la plus représentée dans l'enquête. Ces Nigériens se trouvent principalement à Agadez et proviennent principalement des villes plus au sud, ce sont donc des migrants de passage avant de continuer leur route ou alors des Nigériens refoulés ;
- Les **Libériens sont la quatrième nationalité la plus représentée, on les retrouve quasiment tous à Niamey**. Cette présence peut s'expliquer par le fait que plus de la moitié de ces Libériens (26 sur 40) sont des refoulés (d'Algérie ou de Libye). Or suite au refoulement, les migrants peuvent bénéficier d'un rapatriement de la part de l'OIM qui les amène à Niamey avant leur départ.

Désagrégation par Sexe :

- Parmi les migrants, **30% étaient des femmes** et 70% des hommes.
- Parmi les femmes, les **Nigérianes représentent : 40% du total des femmes migrantes sont de cette nationalité** (les autres nationalités se répartissent assez équitablement entre 15 et 5% du total). Au moment de la rédaction du rapport avec les données recueillies sur le terrain il n'était pas possible de tirer une hypothèse définitive sur la raison de cette présence importante de femmes nigérianes.

Les vulnérabilités :

- Une part non négligeable des migrants, **37%, étaient dans une situation de vulnérabilité au moment de l'enquête**. L'élément déterminant étant le sexe : en effet seul 20% des hommes étaient vulnérables, en revanche **78% des femmes l'étaient**. Entre autres, il y a le fait d'être isolées (64) la maladie (4), mineurs non accompagnés (14) etc.

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

Les motifs de départ, destinations et durée de trajet :

A ce niveau, il faut noter que le motif de départ les plus cités sont le chômage (284) l'insécurité liée aux conflits armés (24) et l'aventure (20), entre autres.

Pour les destinations des migrants on a l'Algérie qui vient en premier avec 74 personnes, Agadez avec 57 personnes et l'Italie 56 personnes.

Le **trajet jusqu'au Niger est très majoritairement un trajet de moins d'un mois**. Les enquêteurs font remonter le fait que les migrants se **déplacent très majoritairement en bus**, avec des trajets directs durant quelques jours seulement.

Il faut noter que l'immense majorité des migrants sont en situation irrégulière au Niger. Cette situation irrégulière est due principalement au fait que les migrants ne possèdent pas de documents de voyage.

Les violations subies :

Une importante majorité des migrants, 58%, ont déclaré avoir subi au moins une violation au cours de leur parcours. Les violations dont témoignent les migrants sont majoritairement les cas de racket (argent demandé pour continuer la route) et de discrimination.

Points d'action	Personne/Agence Responsable	Date limite
////	////	///

3. Présentation du rapport de la visite d'échanges effectuée en Gambie (SP/CCM)

Points de discussion clés

Il s'agit d'une visite d'échanges et de partage de bonnes pratiques initiée par le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SP/CCM) dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Pacte Mondial sur les Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières (PMM), avec l'appui financier de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à travers le projet DANIDA phase II. Après étude de la revue de mise en œuvre du pacte de la Gambie, le SP/CCM a choisi d'effectuer cette mission dans ce pays qui dispose d'une institution de concertation similaire au CCM du Niger et qui a enregistré plusieurs avancées dans la mise en œuvre du pacte.

Six (06) jours durant, la délégation nigérienne conduite par le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a tenu des rencontres d'échanges avec plusieurs institutions gambiennes. Il s'agit de :

- L'OIM Gambie ;
- La Direction de la Diaspora et de la Migration du Ministère des Affaires Etrangères de la Gambie ;
- Le Cabinet du Ministre, le Secrétariat Général et le Département des Services de l'Immigration au Ministère de l'Intérieur de la Gambie et enfin,
- La Direction de l'Emploi du Ministère du Commerce de l'Industrie, de l'Emploi et de l'Intégration Africaine.

Entre autres pratiques ayant permis à la Gambie d'enregistrer des avancées dans mise en œuvre du pacte, on peut noter :

- la priorisation de quinze (15) objectifs sur les 23 que contient le pacte ;

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

- l'élaboration d'une politique de migration de laquelle découle une stratégie de migration de travail et une stratégie de mobilisation de la diaspora ;

Cette dernière contient une feuille de route de mobilisation de la diaspora qui a fait enregistrer à la Gambie d'énormes résultats dans le cadre de la mobilisation de la diaspora (objectif 19 du pacte). Ainsi cette diaspora constitue leur 8^{ème} région (10% de la population gambienne vivent à l'étranger) et ses envois de fonds s'élèvent à 63% de leur PIB, se chiffrant à 667 milliards de dollars. L'établissement d'un système de mentorat avec l'appui de l'OIM Gambie permet de transférer les compétences de la diaspora vers les institutions du pays à travers le recrutement et la mise à disposition des institutions gambiennes les profils nécessaires.

Le Ministère des Finances a initié des bons de trésor à l'endroit de la diaspora et des tables rondes et foras sont périodiquement organisés afin de dialoguer avec la diaspora, pour d'une part instaurer un climat de confiance entre la diaspora et l'Etat gambien et d'autre part discuter de la façon dont les ressortissants gambiens souhaitent participer au développement du pays.

Points d'action	Personne/Agence Responsable	Date limite
///	///	///

4. Divers

Points de discussion clés

Sous ce point, le représentant de la Croix Rouge Danoise participant pour sa première fois aux rencontres du GTM a pris la parole pour saluer la dynamique du groupe. Il a également manifesté son intérêt à être intégré dans le mailing list du GTM pour recevoir les informations et également profiter de la plateforme pour présenter les activités menées par la Croix Rouge Danoise dans le domaine de la migration au Niger.

Points d'action	Personnes/Agence Responsable	Date limite
///	///	////

1. Coordination prochaines étapes

Points de discussion clés

Prochaine réunion est prévue pour le 12 janvier 2023

Points d'action	Personnes/Agence Responsable	Date limite
///	////	////